

Atelier de validation sur la bonne gouvernance

Moderniser et renforcer les capacités de l'administration

- Appuyer le processus de décentralisation et renforcer le partenariat Etat-secteur privé.

Promotion juridique et judiciaire, modernisation et renforcement des capacités de l'administration, appui au processus de la décentralisation et renforcement du partenariat Etat-secteur-privé, promotion des droits de l'homme et amélioration de la qualité du travail parlementaire, tel est l'essentiel du contenu du programme national de bonne gouvernance dont l'atelier de validation de la base de données a été ouvert hier à Nouakchott

Lire page 3



Moderniser et renforcer les capacités de l'administration

Les travaux de l'atelier de validation de la base de données sur l'Inventaire de bonne Gouvernance en Afrique (IGA) et la capitalisation des actions du Programme National de Bonne Gouvernance (PNBG), ont débuté hier à Nouakchott sous la supervision du ministre des Affaires Economiques et du Développement.

Au cours de cet atelier qui se déroulera pendant deux jours, les participants suivront des exposés présentés par des experts nationaux et internationaux sur l'initiative de bonne gouvernance en Afrique, sa réalité et ses perspectives ainsi que les opportunités qu'elle présente pour la Mauritanie.

Les participants devront étudier aux fins de validation des bases des données de l'IGA et les actions du PNBG. Cette implication des participants qui doivent s'approprier les objectifs de cette base de données devra favoriser et faciliter la mise en œuvre des mesures et actions inscrites dans ce sens.

Ouvrant les travaux de cet atelier, le ministre des Affaires Economiques et du Développement, M. Sidi Ould Didi a indiqué que suite à la déclaration d'orientation sur la bonne gouvernance adoptée en décembre 1999, le gouvernement a élaboré, selon une démarche participative, impliquant l'ensemble des acteurs du développement du pays, le Programme National de Bonne Gouvernance. Ce programme s'articule autour de sept grands axes qui portent sur la promotion juridique et judiciaire, la modernisation et le renforcement des capacités de l'administration, l'appui au processus de décentralisation, le renforcement du partenariat Etat-secteur privé, la promotion des droits de l'homme et l'amélioration de la qualité du travail parlementaire.

M. Sidi Ould Didi devait préciser que ces axes « occupent une place de choix dans le projet de société moderne que conduit avec sagesse le Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya; projet, a-t-il ajouté, auquel le peuple mauritanien a constamment adhéré dans un élan marqué par l'enthousiasme et le sens de responsabilité.

Le ministre des Affaires Economiques et du Développement a affirmé que le gouvernement du Premier ministre

Maître Sghair Ould M'Bareck, veille avec attention au suivi de l'ensemble des mesures inscrites dans ce cadre stratégique notamment en matière de bonne gouvernance.

M. Sidi Ould Didi a enfin adressé ses vifs remerciements et exprimé ses sentiments de profonde gratitude à l'ensemble des partenaires notamment le PNUD pour les appuis constants dans les différents domaines notamment celui de la bonne gouvernance.

Pour sa part, la Représentante Résidente du PNUD en Mauritanie, Mme Cécile Molinier a prononcé, à cette occasion, une allocution dans laquelle elle a souligné que les stratégies de développement en Afrique, au cours des dernières années ont mis l'accent sur la bonne gouvernance en tant que préalable au développement économique et social. Elle a rappelé également que la Déclaration d'Addis Abéba en 1990 avait appelé à l'accélération du processus démocratique. Il s'agit, a-t-elle assuré, de deux engagements auxquels la Mauritanie a souscrit au plus haut niveau.

La Représentante Résidente du PNUD a rappelé les nombreux programmes, actions et initiatives du PNUD en faveur de la promotion de la bonne gouvernance.

Mme Cécile Molinier a par ailleurs loué les efforts du gouvernement mauritanien et son engagement en matière d'instauration de la bonne gouvernance. Elle a, enfin, renouvelé le souci constant du PNUD de travailler aux côtés du gouvernement mauritanien pour la mise en œuvre du Programme National de Bonne Gouvernance.

Il est à rappeler que des représentants des départements concernés par la mise en œuvre du PNBG (Justice, Intérieur, Postes et Télécommunications Affaires



Economiques et Développement, Fonction Publique, Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion, Secrétariat Général du Gouvernement, les deux chambres du parlement et la Cour des Comptes) ainsi que des experts nationaux et internationaux prennent part à cet atelier.

Le Programme National de Bonne Gouvernance avait débuté en septembre 2003, pour sa première phase qui s'étendra jusqu'en fin 2005, pour un financement du PNUD à hauteur de 4 millions USD.

Ce programme intervient au niveau des différents départements qui participent à la lutte contre la pauvreté.

La cérémonie d'ouverture des travaux de cet atelier s'est déroulée en présence de M. Mohamed Sidiya Ould Mohamed Khaled, ministre des Finances.